

N° 89

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

OTTAWA, LE MERCREDI 5 MARS 1975

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. McRae, au nom de M. Campbell (LaSalle-Émard-Côte Saint-Paul), du Comité permanent des transports et des communications, présente le sixième rapport de ce Comité, dont voici le texte:

Conformément à son Ordre de renvoi du mardi 18 février 1975, le Comité a étudié le Bill C-48, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer, et a convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à ce Bill (*fascicules n° 9 et 10*) est déposé.

(Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 45 aux Journaux)

En conformité des dispositions du paragraphe (4) de l'article 39 du Règlement, les dix-sept questions suivantes sont transformées en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 46—*M. Coates*

1. Combien d'employés de sociétés de la Couronne, de la Fonction publique et de commissions fédérales se sont inscrits à des cours de langue, donnés par la Fonction publique ou appuyés financièrement par le contribuable, au cours de chacune des années financières depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles?

2. Combien a) ont suivi des cours d'anglais, b) de français, au cours de chacune de ces années financières?

3. Combien a) ont réussi, b) ont échoué à l'examen (i) d'anglais (ii) de français?

4. Combien d'élèves reçus ont eu droit à la prime spéciale d'encouragement au bilinguisme? (Document parlementaire n° 301-2/46).

N° 51—*M. Coates*

1. A-t-on donné, aux frais des contribuables, une formation linguistique à des personnes qui ne sont pas employées par le gouvernement, ses commissions ou organismes et, dans l'affirmative, a) qui sont-elles, b) pourquoi les a-t-on choisies, c) sont-elles rattachées d'une façon ou d'une autre à des membres de la Commission de la Fonction publique, de commissions, de sociétés de l'État ou d'autres agences gouvernementales?